

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2025							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2025 :		5 Total dont : DGS : 1 H DGAS : 3 F 1 H DGST : 0 F 0 H Expert ht niveau- directeur de projet : 0 F 0 H					
(B) N° de département :	76	(E) Nominations année 2025 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2025		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
MAIRIE DU HAVRE	Commune de plus de 40 000 habitants	DGS			DGS		
		DGAS			DGAS		
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ne remplir que les cases colorées en bleu		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)					
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME			
		DGS					
		DGAS	1				
		DGST					
		Expert de haut niveau- Directeur de projet					
		<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>1</b>	<b>0</b>			
		<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>1</b>	<b>0</b>			
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2025					
		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2ème cycle de l'année 2025 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)					
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0				
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant			
	Contribution due						
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe		0				
	Nombre d'unités manquantes		Néant	Néant			
	Contribution due						

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40 % de nominations équilibrées

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.